

L'oral ou la multiplication des styles¹

Mireille Bilger,

Université de Perpignan - bilger@univ-perp.fr

Paul Cappeau,

Université de Poitiers - Paul.Cappeau@univ-poitiers.fr

Selon la tradition (Guiraud 1969), analyser un texte d'un point de vue stylistique suppose plusieurs niveaux d'analyse permettant de faire la part entre ce qui est propre au locuteur (stylistique génétique), ce qui est propre à la langue (stylistique descriptive) et ce qui est propre au genre (stylistique fonctionnelle)². Comme ces niveaux sont généralement imbriqués, l'interprétation des faits relevés est souvent rendue complexe. Le but de cet article n'est pas de proposer une étude stylistique des productions orales, mais de montrer comment une approche grammaticale permet d'apporter quelques éléments de réflexion sur des notions telles que genre, style, registre auxquelles se réfèrent de nombreux ouvrages (entre autres, Adam 1997).

Le regroupement de certains faits de syntaxe constitue une entrée pertinente pour décrire et classer les différents types de productions. Encore convient-il de disposer de cadres à l'intérieur desquels ces variations morphosyntaxiques peuvent être mesurées. Une première approche part des situations de parole, définies sur des critères externes, et cherche à délimiter les ressources grammaticales qu'utilisent les locuteurs. En suivant cette démarche, on peut effectivement vérifier qu'une prise de parole publique et une prise de parole privée se différencient par un certain nombre de traits grammaticaux. Une autre approche (Biber 1988 notamment) adopte une démarche inverse : un faisceau de traits morphosyntaxiques, soit des critères internes, permet de caractériser un "genre" qui n'est pas posé *a priori* mais émerge au terme de l'analyse. On pourrait alors envisager qu'une même banque de données orales puisse être décrite selon ces deux principes ; le terme de genre qui permet de caractériser certains passages d'une production devrait pouvoir se définir, de façon idéale, à la fois par des critères externes et internes. La situation est toutefois un peu plus complexe que ne le laisse entrevoir cette présentation.

Les productions orales se caractérisent par une grande variété stylistique (dans le sens de variation diaphasique ou de registre de langue (Gadet 2003)). Cette multiplication semble tenir à de nombreux facteurs : aux contraintes imposées par le genre ou par la situation de parole mais aussi à la position adoptée par le locuteur (Goffman 1987) qui peut fluctuer durant un même enregistrement³. Ce dernier peut être alternativement interlocuteur privé, représentant d'une profession, porte-parole d'un groupe, etc., ce qui va provoquer des changements notables dans l'utilisation du matériau grammatical et discursif.

Pour rendre compte de ces divers phénomènes de variation présents dans les productions orales⁴, nous adopterons deux regards complémentaires :

a) l'étude de quelques situations de parole (point 1). Nous reviendrons alors sur les différentes façons d'appréhender la notion de genre et montrerons comment elle permet de rendre compte de certains faits de langue particuliers dont la réalisation n'est pas uniforme dans toutes les situations d'enregistrement, mais semble dépendre de la seule situation;

b) par le biais de locuteurs que nous suivrons dans des corpus longs (point 2). Il s'agira alors d'identifier sur quelles bases un même locuteur, cette fois dans une même situation de parole, utilise plusieurs styles. Nous prendrons l'exemple d'un locuteur non professionnel de la parole publique et celui d'un locuteur professionnel (un homme politique), afin de voir en quels termes la notion de registre, par exemple, permet de traiter les différences entre eux.

1. L'INCIDENCE DES "GENRES"

Pour classer les productions, on dispose de typologies concernant les situations (conversation privée, interview, débat public...) et de la nomenclature des tâches langagières (*expliquer, raconter, décrire...*) qui s'avèrent, trop générales⁵.

¹ Un grand merci à Françoise Gadet pour sa lecture fine et ses précieux conseils.

² J. Gardes-Tamine (1992) signale d'autres types de niveaux d'analyse.

³ L' "audience", qui joue un rôle important en sociolinguistique, n'a pas été examinée dans ces pages.

⁴ On renvoie à Blanche-Benveniste (2000) pour des indications sur les types de corpus oraux que nous utilisons.

⁵ Adam (1992) parle d'ailleurs de prototype lorsqu'il décrit les différentes séquences (argumentative, explicative, etc.) identifiées dans un texte.

Le concept de “genre” constitue une notion probablement plus pertinente pour la description (Malrieu & Rastier : 2001; Kerbrat-Orecchioni & Traverso : 2004, *Langage et Société* 1999). Ce terme a longtemps été limité aux modèles littéraires, mais les travaux récents montrent comment cette notion peut être étendue à la description des productions orales (Branca-Rosoff 1999). De plus, le fait de travailler sur des banques de données importantes nous permettra d’aborder ce problème d’une façon légèrement nouvelle.

La démarche proposée repose à la fois sur des critères externes et internes pour cerner des situations qui ne sont pas posées au départ de l’analyse. On identifiera, à partir de critères externes, certaines situations voisines ce qui permet d’obtenir une première classification rudimentaire en *récits de voyages*, *récits de vie*, *visites commentées*, etc. On cherchera ensuite à identifier des paramètres linguistiques communs à ces divers corpus, ce qui conduira parfois à affiner le classement précédent. Ainsi, sur la base de critères internes, il paraît justifié de dégager la classe des *récits de voyage en “nous”*, qui constitue un genre au sens où nous l’avons envisagé.

Trois exemples vont nous permettre d’illustrer l’intérêt de cette notion de genre pour appréhender certains faits linguistiques.

1.1. Les visites guidées

Les visites commentées constituent une situation qui, du point de vue externe, peut être aisément caractérisée comme une prise de parole publique préparée à l’avance. Peut-on trouver des facteurs syntaxiques récurrents à travers les divers enregistrements ? On s’attend bien sûr à ce que la localisation spatiale soit fortement sollicitée. On pense par exemple à des indications doubles comme dans :

1- **derrière ce grand mur** qui se trouve au fond du jardin qui est un mur du quatorzième il y a la salle de banquet d’Aliénor qui a à peu près huit siècles (ND-2)

2- vous voyez **derrière la tête + sur la pierre** + on peut lire + Nabuchodonosor (Nabu)

D’autres régularités syntaxiques, moins attendues *a priori*, apparaissent lorsque l’on observe plus en détail ces productions. On trouve ainsi dans la plupart des corpus des participes présents qui, dans d’autres types de productions orales, apparaissent peu :

3- donc un budget municipal mais avec des subventions - /euh, 0/ en cas de besoin **provenant** essentiellement de l’Etat (ORL)

4- mais euh en fait euh **pensant** euh que le roi n’aurait pas été d’accord avec ce mariage /A-, X-/ Aliénor d’Aquitaine son ancienne épouse a décidé avec son nouvel époux de se marier dans le secret (Aliénor)

5- la plupart enfin toutes les couches archéologiques **correspondant** à la date euh à la à l’époque de la façade avaient été bouleversées euh au dix-septième siècle (Notre-Dame 1)

Cette observation conduit à revenir sur la description grammaticale de ces formes en *-ant*. Il convient de distinguer les gérondifs (précédés de *en*) qui se rencontrent dans la plupart des productions orales, quel que soit le genre et les autres formes en *-ant*. Parmi ces dernières, la forme *étant* doit être traitée à part : on la trouve dans de nombreux corpus et elle ne semble pas avoir d’affinité particulière avec un type de production. Restent les autres participes en *-ant* qui se rencontrent notamment dans la plupart des enregistrements de guides en activité. La répartition des formes verbales en *-ant* correspond, dans ses grandes lignes, au tableau suivant :

<i>en Vant</i>	<i>Vant</i>	
	<i>étant</i>	autres verbes
tous types de productions	tous types de productions	notamment dans les corpus de guides

Bien évidemment, il conviendrait de poursuivre la description pour identifier d’autres traits linguistiques. En l’état, ce seul paramètre ne peut servir à caractériser les corpus de guides, mais il fournit un indice intéressant qui permettrait de passer d’une situation délimitée sur des critères externes à un genre qui s’appuierait sur des faits linguistiques observables.

1.2. Les explications techniques

Les explications techniques constituent un genre pour lequel deux traits syntaxiques saillants peuvent être précisés (Blanche-Benveniste 1994) :

a) la réalisation des sujets sous une forme lexicale

6- **la cire** a une particularité + qui est inverse de celle de l’eau (Ciergerie)

7- mais **le procédé de fabrication** est le même ah évidemment (Ciergerie)

Cette propriété, banale pour l'écrit, devient significative à l'oral. En effet dans de nombreuses productions, on trouve une proportion élevée de sujets pronominaux et une faible quantité de sujets lexicaux⁶. Dans ces passages d'explications techniques, les sujets lexicaux sont souvent réalisés par séries. Ainsi, ce court passage qui contient quatre verbes conjugués comporte trois sujets lexicaux :

8- **le cristallin** + *est* une lentille + qui nous *permet* + de mettre au point + entre quatre mètres cinquante et trente centimètres c'est-à-dire que + **tout sujet** + **normal** + *voit* net + de cinq mètres à l'infini sans effort à condi- d'accommodation c'est-à-dire de mise au point + le cristallin étant en quelque sorte l'autofocus + de notre caméra oculaire donc **cet autofocus** à la naissance *est* très puissant + (Caméra oculaire)

b) une organisation de l'information que la structure syntaxique des énoncés révèle. On trouve dans ces productions un schéma assez récurrent (qui correspond à une progression thématique linéaire) dans lequel une séquence, introduite sous forme de complément dans un premier énoncé, est "reprise" dans l'énoncé suivant en position sujet. La deuxième occurrence peut s'accompagner de changements dans le déterminant.

9- chaque pastille a l'allure d'**un petit cylindre** *ce petit cylindre* pèse sept grammes mesure un centimètre de haut (Civeaux)

10- ces petites pastilles vont être empilées les unes sur les autres pour former ce que nous appelons **un crayon combustible** *un crayon* mesure un peu plus de quatre mètres cinquante de haut (Civeaux)

Les sujets lexicaux semblent en rapport avec la mise en œuvre de définition et ce paramètre ne peut donc, à lui seul, caractériser un genre. En revanche, il possède un caractère plus original quand il est associé à l'effet de série (des SN sujets) et au déplacement des SN (du complément vers la position sujet).

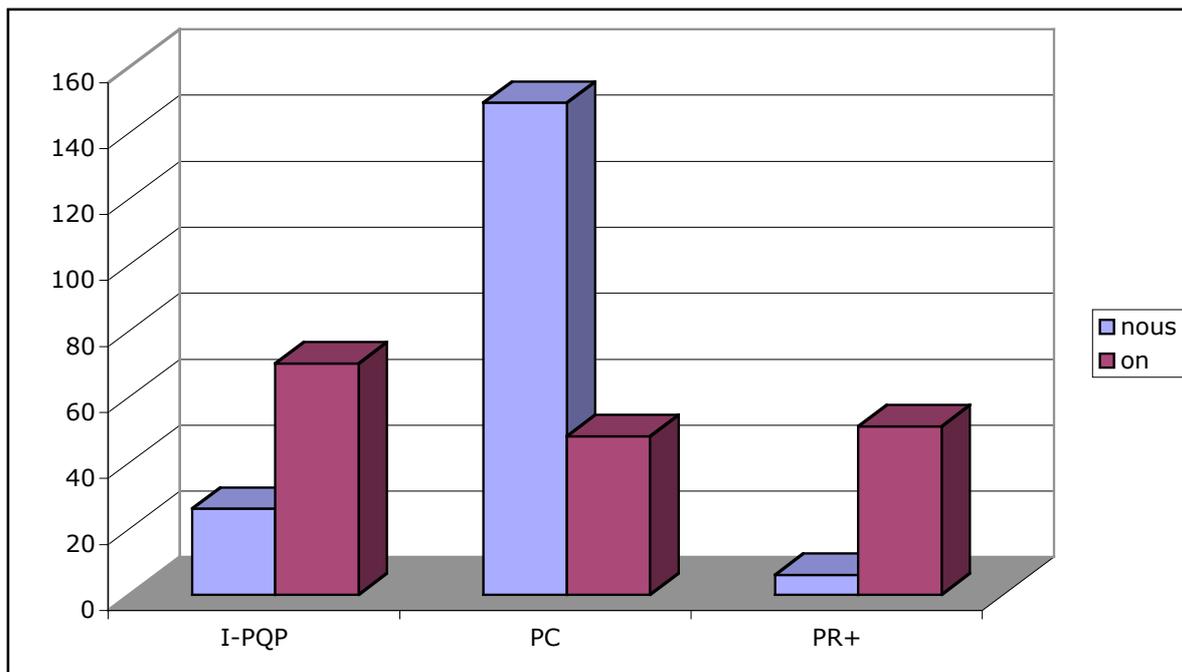
Cette analyse illustre, comme le point précédent, qu'une situation identifiée par des critères externes peut être en quelque sorte validée par le recours à des critères internes, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle il n'y a point de frontière étanche entre ces deux types de critères. Ici, les faits linguistiques signalés laissent penser qu'il existe un ensemble de productions homogènes - des explications techniques - qui correspondent à une partie de ce que recouvre la notion de genre dans lesquelles le locuteur utilise certaines tournures syntaxiques originales.

1.3. Les récits de voyage collectifs

Les deux cas précédents pouvaient laisser croire que finalement les genres coïncident avec des situations de production assez facilement repérables à partir de critères externes. L'exemple suivant va nous permettre d'illustrer que, parfois, la classe dégagée sur la base de paramètres externes est trop vaste et qu'il convient de s'appuyer sur des critères internes pour caractériser un sous-groupe plus pertinent.

Si, d'un point de vue externe, on peut proposer la classe des *récits de voyage*, l'observation des faits de langue incite à une précision bien plus grande et conduit à créer un sous-genre original : les *récits de voyage collectifs* (Cappeau : 2002). Cette désignation correspond aux récits racontés qui comportent un nombre élevé de participants désignés par un *nous*. Dans ces corpus de voyage, la réalisation du sujet *nous* n'exclut pas celle du sujet *on*. Il semble plutôt y avoir une sorte de complémentarité entre ces deux formes sujets qui présentent chacune des affinités très fortes avec certains temps verbaux. Le graphique suivant (qui indique le nombre de verbes observés) traduit cette répartition particulière :

⁶ Un examen sérieux des données orales ne devrait donc plus permettre d'écrire des contrevérités comme : "la différence la plus frappante dans la syntaxe des clitiqes sujets concerne le redoublement systématique du sujet lexical : Mon père il est malade." (Cabredo Hofherr 2004).



Relation entre les temps et les formes sujets

I = imparfait, PQP = plus-que-parfait, PC = passé composé, PR+ = présent (et autres temps)

Ce graphique montre que :

- le passé composé domine nettement avec le sujet *nous* pour indiquer les principales péripéties du voyage. L'emploi conjoint de ce sujet et de ce temps permet de relier plus étroitement le locuteur aux événements qu'il raconte :

11- **nous** sommes arrivés à Calais après avoir roulé pratiquement euh + depuis depuis Aix-en-Provence (FR)

12- à Ouagadougou euh **nous** avons cherché pour nous loger (FR)

- l'imparfait est plus souvent employé avec le pronom *on* et va introduire des commentaires, décrochés par rapport à la trame événementielle :

13- enfin **on** (n') était pas là pour manger quoi + on était là pour observer (FR)

14- nous sommes venus là habiter **on** avait + une grande pièce qui servait de tout quoi (FR)

- parmi les autres temps utilisés, le présent (couplé avec *on*) apparaît avec les commentaires généraux :

15- et puis quand **on** a sommeil c'est + c'est assez + assez euh reposant (FR)

16- la mairie + avait fait des préfabriqués ce qu'**on** appelle eh tu vois (FR)

Cette distribution originale ne se rencontre pas dans le groupe des *récits de voyage*. Elle n'intervient que dans le cadre des *récits de voyage collectifs* et en ce sens elle permet de dégager un genre précis, qui émerge des seuls faits linguistiques (critères internes), et que l'on ne pouvait pas anticiper *a priori*.

1.4. Bilan

L'incidence des genres se perçoit nettement lorsque l'on travaille sur un corpus suivi. On peut en effet distinguer, en parcourant la production, différentes séquences qui relèvent de genres distincts. Ainsi, dans une interview, un guide fait alterner des exemples du commentaire qu'il dispense aux touristes et quelques réflexions sur son travail. Ces deux situations donnent lieu à des productions qui utilisent un matériau linguistique fort différent. Les passages du "guide en

train d'exercer son activité" se caractérisent par des verbes au passé simple, un participe présent, ce qui s'explique par l'influence de documents écrits qui ont vraisemblablement servi de support à cette production orale⁷ :

17- c'est un château qui a été construit mais dont l'origine est beaucoup plus ancienne puisque datant de l'époque gallo-romaine + il avait été construit près il avait été construit près d'une voie + euh qui se nommait Via Antonia /et, Ø/ qui reliait Tours Poitiers Bordeaux + euh à l'époque gallo-romaine donc il est devenu Via + et **fut** même **occupé** par un Romain qui s'appelait Varius d'où le nom de château de Vayres qui a été hérité au: fil des âges [...] après la /XXX, villa/ gallo-romaine il y **eut** + une abbaye qui s'est occupée du domaine de Vayres + un en y fabriquant euh + donc une autre abbaye + ainsi que sur le Clain X puisque le château est à proximité du Clain + euh malheureusement les guerres successives **détruisirent** le château fort + ils **détruisirent** le clergé + ainsi que le moulin + (Vayres)

Les commentaires plus libres du locuteur (qui ne se rattachent plus à un genre contraint), manifestent d'autres caractéristiques. Par exemple, le locuteur emploie un verbe modal à la première personne et de nombreuses formes en *c'est*. Le passé simple et les sujets lexicaux ont disparu :

18- bon dans les inconvénients **je crois** que c'est indéniable de la de la répétitivité du du travail car faire des la même visite plusieurs fois X par jour + à chaque fois pour des personnes différentes avec toujours les mêmes questions qui reviennent + etc. mais bon c'est compensé par le fait qu'il passe quand même beaucoup de de personnes différentes (Vayres)

Ce dernier exemple montre qu'en définitive genre et style finissent par se rejoindre. Le locuteur, en changeant de genre, abandonne certaines caractéristiques syntaxiques au profit d'autres pour s'exprimer dans le style requis par le genre en question. En ce sens, on pourrait poser que certaines variations stylistiques sont bien dominées par le genre. Cependant, si nous poursuivons l'analyse des données en centrant, cette fois, nos observations sur le locuteur, d'autres paramètres semblent jouer dans la variation, notamment les changements de rôle.

2. LES CHANGEMENTS DE REGISTRE LIÉS AU CHANGEMENT DE RÔLE DU LOCUTEUR

Comme nous l'avons déjà suggéré dans l'introduction, nous avons noté dans les corpus longs des phénomènes qui permettent d'observer à quel moment les locuteurs sont amenés, parfois, à s'exprimer dans un registre différent, en dépit d'une même situation de prise de parole, en dépit aussi du genre dans lequel ils évoluent. J.-M. Adam (1992) parle d'une *hétérogénéité compositionnelle des énoncés* pour indiquer que tout corpus long est traversé par des séquences de statut différent.

Nous présenterons trois illustrations de cette variation stylistique en nous appuyant, d'une part, sur la réalisation d'un parler de spécialiste que l'on voit affleurer dans certains passages, d'autre part sur deux corpus particuliers : celui d'un locuteur qui n'est pas un habitué de la parole publique et celui d'un homme politique.

2.1. L'intervention du jargon spécialisé

Dans de nombreux enregistrements, le passage d'un registre familier à un registre nettement plus formel correspond à l'incursion, dans le discours, de certaines tournures propres à la profession des locuteurs. Très souvent en effet les locuteurs, quand ils sont amenés à mentionner leur activité professionnelle, en reproduisent les tournures langagières spécifiques. Pour A. Sauvageot (1972), la langue parlée se caractérise d'ailleurs par le mélange entre des termes aux statuts différents. C'est ce qu'illustrent les deux verbes successifs dans l'énoncé qu'il prend comme exemple, *le mark flotte ou fluctue* : *flotte* est un verbe ordinaire, *fluctue* est technique (p. 111).

Deux formulations se succèdent souvent, l'une en langage technique, l'autre en langage courant. C'est le cas dans cet exemple :

19- c'était un médicament contre la toux et un autre médicament qui avait la propriété d'éviter l'expectoration donc contre la toux ça t'empêche de tousser

La première formulation comporte une nominalisation⁸ (*l'expectoration*) que l'on n'a rencontré que dans l'enregistrement d'un pharmacien en activité : elle renvoie à la langue spécialisée. La seconde constitue une sorte de

⁷ Dans les situations décrites, les liens entre écrit et oral sont assez étroits. Ainsi les participes présents semblent faire partie des techniques d'écriture enseignées aux étudiants en histoire.

⁸ Voir M.A.K. Halliday (1985) pour des indications sur la distribution très particulière des nominalisations et leurs effets. C. Rouget (2000) a étudié les nominalisations dans les corpus oraux.

reformulation en langage courant. Elle est organisée autour d'un verbe avec un sujet de type *ça* et correspond à une version plus usuelle (*ça t'empêche de tousser*).

Dans (20), la première construction comporte deux nominalisations (*acquisition, responsabilité*) dont une en position sujet (*acquisition*) ; dans la deuxième construction, le locuteur utilise un verbe (*s'occupe*) et une seule nominalisation, qui a abandonné la position sujet :

20- alors toute acquisition dans une bibliothèque municipale est sous la responsabilité du directeur de la bibliothèque mais dans une bibliothèque comme la mienne euh c'est le responsable de la section qui s'occupe des acquisitions (Nic,1-15-16)

2.2. Le non professionnel de la parole publique

Dans l'enregistrement retenu, le locuteur principal connaît bien la personne qui l'interroge : c'est une amie de longue date qu'il tutoie de manière naturelle au cours de l'entrevue.

Mais durant l'entrevue, et notamment quand ce locuteur assume un rôle de porte-parole de l'association dont il fait partie, on note un changement manifeste de registre. Ce glissement vers une langue plus soutenue se caractérise, entre autres, par la réalisation de plusieurs formes lexicales et grammaticales, (cf. Bilger & Blanche-Benveniste 1999 et Miller & Weinert 1998). On note par exemple les changements suivants :

- passage du tutoiement au vouvoiement, du pronom complément *te* en *vous* (et dans ce dernier cas, on relève la proximité du pronom *dont* qui appartient aussi à une langue plus soutenue) :

21- je vais donc **te** présenter l'Association des Petits Frères des Pauvres (CR)

22- les problèmes dont je **vous** parlais c'est euh l'analphabétisme l'illettrisme (CR)

- le sujet *on* est transposé en *nous* :

23- et **on** boit le verre de l'amitié c'est très sympathique et **on** discute un peu (CR)

24- **nous** avons des personnes qui elles sont totalement dépendantes (CR)

- le *ne* de négation apparaît de manière plus fréquente :

25- donc le jour où elle ne pourra plus se déplacer (CR)

- *parce que* devient *car* (et dans le second cas on observe le sujet *nous* dans le voisinage) :

26- c'est dommage **parce qu'**on (n') arrive pas à lui faire comprendre (CR)

27- c'est une association qui s'occupe des personnes âgées maltraitées **car** ça aussi c'est un problème important nous rencontrons actuellement énormément...(CR)

28- **car** il faut souligner quand même que nous avons près de 200 bénévoles (CR)

On note d'autres phénomènes qui sont aussi des indices de langue soutenue, comme :

- la mise en commun du sujet pour plusieurs verbes successifs :

29- c'était des personnes **qui** n'avaient pas prévu leur retraite et envisageaient un avenir normalement (CR)

- ou encore l'emploi des relatifs *dont* et *lequel* :

30- la personne âgée n'aura pas la possibilité de choisir le lieu **dans lequel** elle va passer la fin de sa vie (CR)

31- cette nouvelle association là **dont** je vous parlais (CR)

Cet exemple illustre qu'un phénomène langagier apparaît rarement de façon isolée. C'est plutôt en terme de regroupement, de faisceau de traits linguistiques que l'on doit raisonner pour caractériser certains passages d'une production.

2.3. Le locuteur professionnel de la parole publique

Il s'agit de l'interview d'un homme politique (Valéry Giscard d'Estaing) qui a été étudiée dans sa totalité par P. Cappeau et S. Plane (2000). Durant cet échange qui dure environ huit minutes, on peut identifier plusieurs passages aux caractéristiques lexicales et morpho-syntaxiques différentes que l'on sera tenté de mettre en relation avec des rôles différents. On trouve en effet :

a) Une langue formelle maîtrisée, dans laquelle le locuteur recourt à certains outils de planification (qui soulignent la construction du passage). Ces éléments (*d'abord, ensuite, enfin*, etc.) apparaissent fréquemment à l'état isolé mais sont rarement employés comme une série dans les productions orales :

32- il a complètement échoué il a échoué **d'abord** parce qu'il a pas de compétences [ce n'est pas un homme qui connaît bien ces problèmes] et **ensuite** parce qu'il n'y a pas de suivi dans son action (VGE 10)

Ici, il semble que le locuteur reproduise un modèle rhétorique probablement très influencé par l'écrit (dans lequel sont utilisés divers marqueurs). En ce sens, on peut considérer qu'employer plusieurs de ces outils à la suite relève bien de la parole d'un professionnel de la politique (habitué à raisonner en trois parties, etc.).

On pourrait faire le même raisonnement pour la forme *néanmoins*. Lorsqu'on la recherche dans notre corpus du français tout venant⁹, on ne la trouve qu'à quatre reprises sur un million de mots. Elle est, en revanche, plus attestée dans les productions politiques où interviennent plus de passages argumentatifs (17 occurrences sur 300 000 mots, ce qui la rend dix fois plus fréquente) :

33- **néanmoins** au cours des années précédentes il y a eu une certaine amélioration régulière de la situation en Russie (VGE 14)

Cet adverbe peut être identifié comme un marqueur de la langue des politiques¹⁰.

b) Une langue plus sophistiquée propre au locuteur.

Certaines expressions, certains items, présents dans cette production ne sont attestés que de façon rare dans les autres données dont nous disposons.

• *en raison de* est une expression rare dans toutes nos données orales (4 cas relevés en tout) :

34- Eltsine a fait partir brusquement le Premier ministre qui était en place **en raison de** son échec économique (VGE 2)

• *à même de* est encore plus rare (on en a trouvé seulement 2 autres occurrences) :

35- non il n'y a actuellement personne d'autre qui paraisse **à même de** le faire (VGE 12)

• *moindres* (sous sa forme plurielle) n'est attesté que dans un autre cas :

36- il apparaît donc comme l'homme d'une transition raisonnable et **à moindres** risques (VGE 14)

Les différentes expressions retenues conduisent à caractériser la production de Valéry Giscard d'Estaing de deux façons :

• certaines formes (*néanmoins*) que l'on retrouve dans les autres productions politiques et pas dans les corpus oraux tout venant peuvent être considérées comme typiques de la parole politique ;

• d'autres formes (*moindres*, *à même de*) font partie de l'idiolecte ou du style propre de ce locuteur.

c) Des expressions familières

Certaines expressions relèvent de la langue commune (voire familière) et frappent car elles apparaissent en rupture avec l'environnement dans lequel domine souvent une langue plutôt technique. Il en est ainsi de :

37- *Eltsine a fait partir brusquement le Premier ministre il l'a mis à la porte* (VGE 2)

L'expression (*il l'a mis à la porte*) peut être relevée ici car elle reformule le passage qui précède en termes plus familiers.

38- il entre en bagarre (VGE 2)

L'expression *entrer en bagarre* n'est pas habituelle et semble en concurrence avec la locution *entrer en conflit*. Le choix du nom *bagarre* apparaît plus familier que *conflit*.

d) Des emplois qui relèvent de l'usage commun

Les trois points précédents ont permis de recenser des faits linguistiques qui pouvaient être rattachés à trois styles distincts et donnaient l'impression d'une production composite. Il s'agissait d'ailleurs essentiellement de faits lexicaux que les auditeurs peuvent assez facilement repérer. Les points regroupés dans cette partie illustrent l'usage oral commun. On l'a, pour l'essentiel, cerné de façon négative (à travers des points que les grammairistes signalent comme fautifs, parce qu'elles s'appuient sur un usage écrit et normatif de la langue). Nous les signalons plutôt comme des faits non marqués qui semblent faire partie du bagage commun de tous les locuteurs français. Ils indiquent en fait l'usage oral commun. Parmi d'autres, on peut retenir :

• l'emploi de *c'est* devant un SN pluriel

⁹ Cette expression désigne les corpus de français parlé divers où sont représentés de multiples situations.

¹⁰ Peut-être faudrait-il être plus prudent et considérer qu'en fait ce marqueur est lié aux passages argumentatifs plus qu'aux hommes politiques. Pour trancher, il faudrait disposer de données plus nombreuses et plus diversifiées.

Il s'agit là d'une forme déjà abondamment commentée. La forme normative *ce sont* est très peu présente dans les productions orales. Ici, l'emploi de la forme neutralisée est tout de même remarquable car cela s'intègre mal aux autres faits déjà relevés :

39- les deux sont liés bien sûr mais en réalité **c'est** deux crises (VGE 2)

- l'emploi de la forme *ça*

Là encore, cet emploi n'a rien de singulier à l'oral. Il n'est intéressant que par contraste avec les formes repérées dans les points précédents :

40- oui **tout ça** est exact (VGE 4)

41- **ça** n'est pas lui qui peut redresser la situation (VGE 8)

- la négation incomplète

À nouveau rien de très significatif dans l'absence du *ne* de négation. Dans ce corpus, on trouve à la fois des négations complètes et incomplètes. Les négations complètes peuvent correspondre à ce que M.-L. Moreau (1981) a appelé des séquences préformées. Ainsi en est-il probablement de *on ne peut pas* qui est toujours produit sous cette forme (alors que pour M.-L. Moreau le sujet clitique inciterait plutôt à l'absence du *ne*). Ici, l'expression est à voir comme une sorte de bloc produit tel quel :

42- on ne peut pas lui faire une grande (VGE 14)

43- enfin pour résumer on ne peut plus attendre la solution (VGE 16)

On trouve aussi des cas de négation incomplète avec sujet lexical :

44- que les institutions politiques russes sont pas encore stabilisées dans la démocratie (VGE 8)

La production de cet homme politique a permis de mettre à jour la diversité et l'hétérogénéité des faits de langue recensés. Ils obligent à considérer que cette production qui correspond à un événement externe identifié (l'interview politique) est constituée de strates hétérogènes dans lesquelles le locuteur recourt à des styles différents.

L'observation de locuteurs sur la durée permet de dévoiler des phénomènes de variation, dans les productions, qui ne relèvent pas des genres. Ainsi, dans une interview politique, le locuteur peut se présenter sous de multiples facettes. À l'oral, ces changements de rôles (que l'on peut repérer à travers des séries de faits linguistiques ou à leur absence) sont rapides et nombreux : ils peuvent se manifester dans un commentaire ou une reformulation, d'où cette impression de multiplicité des styles.

3. CONCLUSION

Les paramètres qui permettent de classer et d'interpréter les variations morphosyntaxiques sont nombreux et ne sont pas, comme on l'a montré, totalement délimités. Lorsque l'on s'intéresse à ces faits, les corpus oraux s'avèrent particulièrement intéressants :

- Les notions de genre et de style peuvent être travaillées et discutées car les formes codifiées semblent être à la fois moins fortes, moins contraintes qu'à l'écrit. La prise en compte de critères internes permet par ailleurs d'affiner la notion même de genre en obligeant souvent à poser l'existence de sous-genres.

- Il n'y a sans doute pas plus de "genre" et de "style" différents à l'oral par rapport à l'écrit, mais il n'y en a pas moins non plus. Pour s'en convaincre, il suffit de travailler sur des productions variées et suffisamment longues. En revanche, il semblerait que dans les productions orales, les variations soient à la fois plus rapides et plus nombreuses qu'à l'écrit dans la mesure où elles dépendent d'un faisceau de facteurs hétérogènes comme :

- la situation de parole ou le genre qui jouent un rôle déterminant. Le locuteur respecte un certain nombre de contraintes que lui impose le "cadre" dans lequel il parle. Il n'utilisera pas exactement les mêmes outils syntaxiques lorsqu'il raconte un voyage et lorsqu'il explique le fonctionnement d'un appareil.

- la posture prise par le locuteur. Ainsi, le locuteur peut devenir le porte-parole d'un groupe ce qui modifiera profondément son style. De même, il peut, lorsqu'il parle de son activité professionnelle, recourir à un "jargon" (sous la forme de tournures syntaxiques incluant par exemple des nominalisations) qu'il abandonne dès qu'il s'écarte de ce statut.

Bibliographie

ADAM J.-M. (1992), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.

- (1997), *Le style dans la langue. Une reconception de la stylistique*, Lausanne / Paris, Delachaux et Niestlé.
- BIBER D. (1988), *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BILGER M. & BLANCHE-BENVENISTE Cl. (1999), « Français parlé – oral spontané. Quelques réflexions », *RFLA*, dossier L'oral spontané, vol. IV-2. 21-30.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl. (1994), « Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations » dans Marina Yaguello (éd.) *Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory*, Paris / Londres, Ophrys, 77-108.
- (2000), « Corpus de français parlé », dans Bilger M. (Ed), *Corpus – Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion :15-24.
- BRANCA-ROSOFF S. (1999), « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et Société*, 87: 115-129.
- CABREDO HOFHERR P. (2004), « Les clitiques sujets du français et le paramètre du sujet nul », *Langue française*, 141 : 99-109.
- CAPPEAU P. (2001), «Faits de syntaxe et genres à l'oral», *Le français dans le monde*, Numéro spécial : 69-77.
- (à paraître), *La réalisation des sujets syntaxiques dans les corpus oraux*, Actes du colloque international Variation, catégorisation et pratiques discursives, Université de Paris III (2002).
- CAPPEAU P. & S. PLANE (2000), «La complexité à l'œuvre : l'exemple d'un entretien politique», *Les Cahiers FORELL*, n° 14 : 115-144.
- DEULOFEU J. (2000), « Type d'énoncés et 'genres' : le cas des commentaires sportifs », dans Bilger M. (éd), *Corpus - Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion : 271-295.
- GADET F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GARDES-TAMINE J. (1992), *La stylistique*, Paris, Armand Colin.
- GOFFMAN E. (1987), *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- GUIRAUD P. (1969), *Essais de stylistique*, Paris, Klincksieck.
- HALLIDAY M.A.K., (1985), *Spoken and written Language*, Oxford, Oxford University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. & V. TRAVERSO (2004), « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages*, 153 : 41-51.
- Langage et Société* (1999), n° 87 “Types, modes et genres”.
- MALRIEU D. & F. RASTIER (2001), « Genres et variations morphosyntaxiques », *TAL*, Vol 42 n° 2 : 547-577.
- MILLER J. & R. WEINERT (1998), *Spontaneous Spoken Language. Syntax and Discourse*, Oxford, Oxford University Press.
- RASTIER F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- ROUGET Ch. (2000), « Les nominalisations sont-elles réservées aux descriptions techniques ? » dans Bilger M. (éd), *Corpus - Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion : 296-305.
- SAUVAGEOT A. (1972), *Analyse du français parlé*, Paris, Hachette.

Résumé

Les auteurs se placent dans un cadre grammatical pour revenir sur certaines notions (genre, style, registre) utilisées pour traiter de la variation. En s'appuyant sur des textes oraux, ils tentent de relier la présence de certains indices grammaticaux (l'emploi de certains participes présents, différentes formes de sujets, certains relatifs, etc.) avec une catégorisation des productions. Le recours à l'oral s'avère intéressant parce qu'il confronte l'analyste à une importante hétérogénéité et permet de s'interroger sur les notions utilisées.

Mots clés : oral – style – variation – morpho-syntaxe - genre

Abstract

The authors adopt a specific grammatical framework to review certain notions (genre, style, register) commonly used when dealing with variation. Looking at oral texts, they attempt to relate the presence of certain grammatical features (certain present participles, different subject forms, certain types of relative pronouns, etc.) to a categorisation of the (speech) productions involved. The use of oral productions is particularly interesting in that it confronts the analyst with highly diverse data and prompts questions to be raised concerning the theoretical notions employed.

Key words : oral – style – variation – morpho-syntax - genre